

LA NOUVELLE-FRANCE



SCEAU DE LA COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE — 1627

LA  
NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

PARAISSANT TOUS LES MOIS

---

SCIENCES — LETTRES — ARTS

---

1905

---

TOME QUATRIÈME

DE LA COLLECTION

---

QUÉBEC

BUREAUX DE LA « NOUVELLE-FRANCE »

2, rue Port-Dauphin



# LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

---

---

TOME IV

JANVIER 1905

N° 1

---

---

## LES AMÉRICANISTES

---

Sous ce titre, on désigne aujourd'hui les admirateurs des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, que d'aucuns appellent, avec une petite pointe d'ironie, « les Américains d'Europe. » Ceux qui ne partagent pas leur engouement ne refusent pas toute estime à la grande République, pour ses institutions, pour les libertés qu'elle accorde à ses citoyens, et pour la prospérité matérielle dont elle jouit. Seulement ils trouvent quelque exagération dans le culte qu'ils lui ont voué, et qui les rend injustes envers les pays du vieux continent, chez qui les traditions monarchiques se sont conservées. Dans l'œuvre de Washington, qu'un siècle déjà écoulé a favorisé par l'importation d'idées nouvelles empruntées à la Révolution, ils découvrent des lacunes considérables, et des lézardes qui semblent menacer la solidité de l'édifice dans l'avenir, malgré ce que la situation présente offre de séduisant et de glorieux. Joseph de Maistre, très peu américain par tempérament et par éducation, a dit : « Cet enfant au maillot m'agace : laissez-le grandir. » Ce mot, contesté comme tant d'autres du

---

même écrivain, est peut-être en voie de se vérifier : ce n'est pas pour demain matin.

L'engouement pour les Etats-Unis, répandu un peu partout dans notre vieille Europe, n'a sévi nulle part avec autant d'intensité qu'en France. On en devine la raison : c'est la France qui en contribuant par ses armes à fonder les Etats-Unis, les a mis à la mode à son propre détriment ; la nation généreuse et chevaleresque continue les mêmes errements.

Quand le gouvernement français eut cessé de travailler pour les Etats-Unis par son intervention, nos publicistes se mirent au service de la même cause ; la simple énumération de ceux qui lui ont voué leur plume est démonstrative : ils sont les seuls visés dans cette étude. C'est après 1830 que se forma chez nous ce que l'on pourrait appeler « la littérature américaine » ; on comprend pourquoi elle ne naquit pas plus tôt. Ici, comme en toute chose, il y a l'influence du milieu ; ni l'Empire autoritaire, ni la Restauration monarchique et traditionnelle ne favorisèrent l'éclosion des idées républicaines et libérales dans le mauvais sens du mot. Napoléon avait pour mission de dompter la Révolution, et de mettre sous sa botte ses représentants les plus fougueux. Louis XVIII et Charles X n'étaient pas d'humeur de continuer l'œuvre de Louis XVI en face du libéralisme voltairien, qui s'affirmait dans les Chambres, qui conspirait dans les souterrains des Loges, et minait sourdement le trône, en attendant de déchaîner la tempête qui devait l'emporter. 1830 est la date tristement célèbre de la victoire de l'esprit nouveau, qui allait hâter le développement des idées américaines, sous le contre-poids que la race anglo-saxonne avait su mettre à la liberté de l'autre côté de l'Atlantique, et qui n'existait déjà plus.

Le publiciste le plus connu, et par ordre de date et par l'importance de son œuvre, qui ait écrit sur les Etats-Unis, autant en panégyriste qu'en historien et en sociologue, c'est Alexis de Tocqueville, avec ses trois volumes in-8<sup>o</sup> intitulés : *De la Démocratie en Amérique*. A la suite mentionnons : de Sartige : *Des mœurs*

---

électorales aux *Etats-Unis*, dans la *Revue des Deux-Mondes* ;— du Vergier de Hauranne : *Huit mois en Amérique* ;— de Saint-Victor : *Lettres sur les Etats-Unis* ;— Carlier : *Histoire du peuple américain* ;— Astier : *Histoire de la république des Etats-Unis* ;— Cornelis de Witt : *Histoire de Washington* ;— du même : *Thomas Jefferson* ;— Michel Chevalier : *Lettres sur l'Amérique du Nord* ;— plusieurs séries d'articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, et dans *Le Correspondant* ;— De Chabral : *Les partis politiques aux Etats-Unis* ;— *Mémoires* dans la *Société de législation comparée*, et dans l'*Annuaire de législation étrangère*.

Parmi les écrivains plus récents qui ont travaillé sur le même sujet il faut signaler Claudio-Jannet, quand il vivait, professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris, qui rédigea son voyage en Amérique en un fort volume, intitulé : *Les Etats-Unis contemporains*, dont la seconde édition parut en 1876. Celui-ci était par tendance et par conviction très peu américain : nous l'opposerons dans cette étude aux américanistes, afin de corriger leurs exagérations, et combattre les idées qu'ils propagent avec trop de zèle et trop de succès. Nous analyserons encore l'ouvrage, palpitant d'actualité, parce qu'il est écrit d'hier, intitulé : *La situation religieuse aux Etats-Unis*. C'est une réponse à une série d'articles de M. Brunetière, qui parurent dans la *Revue des Deux-Mondes*, en novembre 1898, sur *Le Catholicisme aux Etats-Unis*, à la suite du voyage de l'éminent conférencier en Amérique, où son talent fut couvert d'applaudissements mérités, trop payés à Paris selon des témoins bien placés pour voir la situation de ce pays sous son véritable jour. Nous devons cet excellent volume, qui reçut en France un accueil très flatteur chez ceux qui pensent bien, à M. Jules Tardivel, le vaillant directeur de *La Vérité* de Québec, français par le sang, américain par la naissance, canadien de nationalité, champion de toutes les saintes causes, entouré dans sa province d'une grande et juste considération, et qui occupe un rang distingué dans la presse catholique,

---

Les deux ancêtres des américanistes français sont La Fayette et Alexis de Tocqueville ; le premier à cheval, l'épée à la main ; le second avec sa plume d'académicien, qui valait une épée par les victoires qu'il a remportées sur l'opinion de son pays, dont pour sa part il a orienté les destinées vers un avenir nouveau et dangereux.

La Fayette est le chevalier des temps modernes ; du chevalier du moyen-âge, il avait la bravoure et l'esprit d'aventure, moins la cotte de mailles et la dévotion. Si Cervantes l'avait connu il n'en aurait pas tiré son Don Quichotte ; car il ne se battait pas contre des moulins à vent ; il ne fut pas ridicule, mais il fut dangereux, ce qui est souvent le plus court chemin de la gloire. Il appartenait à la meilleure aristocratie d'Auvergne ; mais l'aristocratie fut la première atteinte par la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et comme les gens de sa qualité, il suivit le mouvement. Quand la Révolution éclata, il était tout préparé pour soutenir ses revendications, et l'aider à renverser l'édifice de l'ancien régime. Dans les assemblées délibérantes où il siégea, on le vit au premier rang des réformistes, criant « En avant ! », sans calculer les conséquences de ses votes. Au dehors, il sera le général des gardes nationales, ces milices citoyennes toujours prêtes à faire feu contre les institutions de leur pays plutôt que contre les armées d'invasion qui menacent nos frontières. Il caressait les passions de la foule, jaloux de ses suffrages et de ses applaudissements, en quête d'une popularité malsaine, qu'il acquit par ses complaisances, et que la chanson des rues consacra. La Fayette resta légendaire. Pendant plus d'un demi-siècle, il soutint en France le rôle de *condottiere* politique, remis sur le pavois chaque fois que le vent de la révolution soufflait sur notre infortunée patrie.

La guerre de l'indépendance aux Etats-Unis fut son noviciat de soldat citoyen. Il fit partie de l'avant-garde ; la France n'avait pas encore embrassé officiellement la cause des colonies contre

---

---

l'Angleterre, et déjà il avait traversé l'Atlantique à la tête des volontaires,

abandonnant, pour aller combattre, les droits aristocratiques au milieu desquels il avait grandi, les loisirs de la fortune, et une jeune épouse d'une grande famille et de grandes vertus 1.

L'opinion, qui était son étoile, le poussa.

L'Europe, et surtout la France, étaient pleines d'admiration pour les simples vertus d'un peuple nouveau qui, jaloux de ses droits, résistait avec des masses improvisées à ceux qui firent trembler l'Europe. Les classiques les comparaient aux Fabius et aux Curtius; les philanthropes lisaient dans la charte de l'indépendance un manifeste contre les tyrans, et dans leur réussite la possibilité d'accomplir tout ce qu'ils espéraient. Tous les nobles combattaient pour cette guerre, qui, seule, parmi toutes les luttes politiques et dynastiques de ce siècle, répondait aux idées dont la vogue était alors croissante..... La France désirait effacer la honte de la guerre de Sept ans; les philosophes la poussaient à propager et à soutenir les principes généreux. Tout le monde se réjouissait de l'humiliation d'une puissance rivale 2.

Sur les champs de bataille La Fayette fit des prodiges de valeur; avec Washington et Rochambeau, il contribua à renverser la souveraineté de l'Angleterre, et à la fondation des Etats-Unis; aussi il est encore aujourd'hui populaire dans la grande République, qui le compte parmi ses plus illustres citoyens, et le place au rang des pères de la patrie. De retour en France, il demeura un américaniste résolu; à travers les diverses phases de la Révolution, on le trouve toujours parmi les marquis philosophes et progressistes, qui sapent les institutions nationales au lieu de les réformer; immortel quand même par ses étourderies chevaleresques autant que par sa bravoure dont il donne des preuves dans les Deux Mondes.

---

1 — César Cantù: *Histoire universelle*. Tom. XVII.

2 — *Ibidem*.

P. AT,

Prêtre du Sacré-Cœur.

(A suivre).

# JUGEMENT HISTORIQUE SUR LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

(Premier article)

« Custos, quid de nocte? »

La cité du bien et la cité du mal se disputent les âges ; l'esprit humain a toujours suivi avec intérêt et souvent avec une anxiété poignante les issues de cette lutte séculaire. Aussi, divers ont été ses jugements, variées ses appréciations sur le dix-neuvième siècle au moment où celui-ci déclinait et disparaissait à l'horizon des temps. Qui de nous encore n'aime pas à philosopher un peu sur ce siècle qui nous a vus naître, et dont les années ont absorbé la majeure partie de notre courte existence ? Un charme, mélangé toutefois d'appréhension, s'empare de notre esprit lorsque par la réflexion il s'efforce de pressentir le jugement que la postérité portera sur notre époque.

Certes, pour rendre son verdict l'histoire attend que se dissipent la fumée des champs de bataille et la poussière soulevée par les générations dans leur passage à travers le temps. Les années seules « donnent ce recul et cette mise au point qui sont indispensables à la ferme sérénité des jugements de l'histoire. » « L'œil, dit de Maistre, ne voit pas ce qui le touche. » Le vingtième siècle déclinera vers son couchant et l'esprit humain, laissé à ses propres lumières, sera encore à chercher le jugement de Dieu sur le dix-neuvième. Il faut, longtemps avant, que la raison réfléchissant sur le passé entrevoie les arrêts incorruptibles et sans appel du « Roi immortel des siècles. »

Le chrétien cependant n'est pas condamné à laisser le jugement de son époque à une postérité lointaine. Sa foi, en lui donnant les intuitions de l'éternité, lui explique le passé et l'avenir. Elle lui fait embrasser l'universalité des temps dans le principe de leur harmonieuse unité. Et ce principe, quel est-il ? C'est Jésus-Christ « qui était hier, qui est aujourd'hui et qui sera dans tous les siècles : *Jesus Christus heri, hodie et ipse in sæcula* »<sup>1</sup>. Par Lui, Dieu se

1 — Hebr. XIII, 8.

---

---

montre vraiment le maître des temps ; en Lui, l'histoire trouve son point central, son explication dernière ; avec Lui, elle conserve son unité à travers tout ce qui change et sa perpétuité à travers tout ce qui passe. En effet, « l'histoire, dit le cardinal Langénieux, est l'évolution providentielle de l'humanité autour de Jésus-Christ. »

Le Christ règne sur les âges en régnant sur les nations. Nécessairement les sociétés doivent reconnaître sa royauté. Si elles refusent d'être les joyaux de sa couronne il en fait « l'escabeau de ses pieds. »

S'il ne règne pas, dit M<sup>sr</sup> Pie, par les bienfaits attachés à sa présence, il domine par les calamités inséparables de son absence. Que sa croix soit un sceptre pacifique ou une verge de fer, n'importe ; il faut qu'il règne, *oportet illum regnare*.

Au début de ce siècle la catholicité a élevé une croix commémorative sur plusieurs sommets du globe. Cet hommage au Divin Rédempteur est une invitation au chrétien à étudier au pied de la croix « les desseins de Dieu sur les enfants des hommes. » Dressé sur la limite des deux siècles, ce signe sacré de notre Rédemption nous rappelle que c'est à sa divine lumière que nous devons juger du passé et augurer de l'avenir. Aussi ce phare divin, qui promène ses feux sur tous les âges pour les illuminer des clartés sereines de l'éternité, va éclairer notre marche. Or, que nous dit cette croix au tournant de deux siècles ? Quant à nous, nous y voyons un *reproche pour le passé, une leçon pour le présent et une promesse pour l'avenir*.

## I

La grande et vraie histoire du monde c'est celle du mouvement qui emporte les âmes vers les éternelles destinées. La loi suprême de la fin dernière y apparaît dominant de haut l'activité humaine dans le domaine moral et social. Toute vraie grandeur de l'homme dépend de l'orientation de sa liberté vers le but final de son existence, et de l'obtention de celui-ci après l'épreuve.

Certes, la tendance de l'humanité vers sa destinée est un fait de conscience, et la conscience relève en dernier ressort de Dieu. Toutefois il nous est donné d'apprécier cet état moral d'un siècle pour autant qu'il se révèle au grand jour de la vie publique. « Faite d'hommes, la société n'est pas faite autrement que l'homme, » a dit je ne sais quel grand écrivain. La conscience publique est en effet le miroir où se reflète l'état général des âmes ; la société éternelle des élus et des damnés s'ébauche dans les sociétés temporelles qui se succèdent à travers les temps. Or voulez-vous savoir quand l'ordre social s'éclaire aux lueurs de l'enfer ou aux clartés du ciel ? Placez ses institutions en face de Jésus-Christ.

Au jour de sa royale et divine investiture, le Fils de l'homme reçut les nations de la terre en héritage avec mandat de son Père Eternel d'établir le règne de Dieu dans l'humanité. Ce royaume spirituel et invisible qui embrasse l'universalité des temps et des espaces et relie l'humanité rachetée à son premier principe et à sa dernière fin, ce royaume, disons-nous, se réalise socialement et visiblement dans l'Eglise fondée sur la pierre angulaire qui est le Christ ; elle rallie peu à peu au milieu du monde et des siècles les âmes prédestinées, en perpétuant son esprit, sa parole et sa vertu <sup>1</sup>. Dieu, en effet, prend possession de la nature humaine en se l'unissant substantiellement dans la personne de son Fils. De Lui l'Esprit divin déborde par l'Eglise sur toute l'humanité pour la purifier, l'élever, la pénétrer, la vivifier et l'acheminer ainsi vers ses sublimes destinées. L'Eglise est donc, au dire de saint Paul, « la plénitude, l'accomplissement, l'épanouissement dernier de Jésus-Christ <sup>2</sup>. » Elle est le prolongement du Christ à travers les âges : « le temps nous sépare de celui-ci, mais il nous fait toucher celle-là. » <sup>3</sup>

Placer les sociétés temporelles en face de Jésus-Christ c'est

1 — Didon. *Vie de Jésus-Christ*, L. II, ch. 1.

2 — Ephes. II, 23.

3 — Didon.

---

---

donc les placer en face de l'Église. Leurs rapports avec cette société divine seront un reflet de ceux de l'humanité avec Dieu, avec le but suprême de son existence. Quoique parfaitement constituées dans leur sphère d'activité propre, et essentiellement distinctes entre elles par leur origine, leur fin et leur extension, la société temporelle et la société spirituelle sont cependant faites l'une pour l'autre, et la loi de la finalité dernière subordonne nécessairement celle-là à celle-ci. Cette distinction et cette union hiérarchique des deux pouvoirs est la base de toute vraie civilisation.

La civilisation, dit l'historien G. Kurth, est l'état social dans lequel l'individu trouve le plus de facilités et le moins d'obstacles dans la poursuite de sa fin dernière <sup>1</sup>.

Ce principe civilisateur a toujours eu à lutter contre deux grands ennemis, le *césarisme* qui absorbe l'individu au profit du dieu-Etat, et l'*anarchie* qui supprime l'Etat au profit de l'individu. Seule la doctrine catholique réalise cette sage pondération entre le pouvoir et la liberté. Jésus-Christ a formulé ce programme de la vraie civilisation et de la véritable grandeur sociale dans cette sentence divine : « *Rendez à César, ce qui est à César, et à Dieu, ce qui est à Dieu.* »

Ces principes posés, voyons si le dix-neuvième siècle a rendu à César ce qui était à César, et à Dieu, ce qui était à Dieu.

Depuis l'an 1800 jusqu'à l'an 1900 environ 3,300,000,000 <sup>2</sup> d'âmes ont franchi les frontières du temps et ont disparu par deux chemins opposés dans les profondeurs mystérieuses de l'éternité. Certes, sur chaque tombe l'on pourrait graver ces vers du poète : <sup>3</sup>

Son crime et ses exploits pèsent dans la balance.  
Son cercueil est fermé ! Dieu l'a jugé ! ..... Silence !

---

1 — Introduction des *Origines de la civilisation*.

2 — La moyenne des morts par an est de 33 millions.

3 — Lamartine, *Bonaparte*.

---

Si le tombeau de l'homme est inviolable, celui des nations ne l'est pas. Les nations, comme nations, n'existent pas au delà de la tombe ; elles ne franchissent pas les limites du temps. C'est ici-bas que le juge suprême les récompense et les punit. Dieu se réserve le jugement de chaque âme et il livre celui des peuples au tribunal de l'histoire. « L'histoire, dit Rohrbacher, est le jugement de Dieu en première instance. » Sur la tombe du siècle expiré il nous semble donc lire cet ordre : « Son crime et ses exploits pèsent dans la balance ; son cercueil est fermé ! L'histoire doit le juger. . . . Parlez. »

« Chose effroyable à dire ! Le trait caractéristique de l'époque tourmentée où nous vivons, c'est la guerre de l'homme contre Dieu. <sup>1</sup> » Affirmer les droits de l'homme en niant les droits de Dieu, voilà la synthèse historique, le triste bilan social du siècle écoulé. La tourmente révolutionnaire a substitué la souveraineté du peuple à la souveraineté du Christ.

Joseph de Maistre disait de la Révolution française qu'elle n'est pas un fait mais une époque, et s'il vivait encore, il dirait sans doute que nous n'en sommes pas sortis. La France qui l'a vue naître ne l'a pas enfermée dans ses frontières : elle a couvert le monde, pénétré toutes nos générations et tous, qui que nous soyons, fils de cette époque fatale, nous en portons à divers degrés la tache originelle <sup>2</sup>.

Or, le but de la Révolution est de chasser Dieu de la société humaine. Fille de la Réforme et du philosophisme, elle poursuit sur le terrain social et au grand jour de la vie publique cette guerre à Dieu commencée par un moine apostat et continuée par un philosophe infâme. Les siècles sont ainsi sous la main de la justice divine tributaires les uns des autres. Les orages qui s'abattent sur l'humanité commencent toujours à poindre dans le ciel des principes religieux ; ils s'amoncellent sur les hauteurs de la philosophie, obscurcissent tous les horizons ; enfin les

---

1 — Périn.

2 — De Mun au Congrès social de Liège, en 1886.

sphères économiques et sociales les voient éclater et semer partout désastres et ruines. L'impie Proudhon disait donc une grande vérité quand il écrivait : « Il est surprenant qu'au fond de notre politique nous trouvions toujours de la théologie ». Et jetant son regard sur le mouvement des sociétés pendant son siècle, il le résumait dans cette formule blasphématoire : « L'humanité se substitue à Dieu ».

Dieu étant écarté, il n'y a plus que l'homme. L'homme règnera seul dans le monde. Dieu ne s'y montrera pas ou n'y prendra place que sous la protection du droit humain ; l'homme fixera souverainement les droits de Dieu dans l'ordre social <sup>1</sup>.

Or Dieu affirme ses droits sur les sociétés humaines par son Eglise. Faire la guerre aux droits de l'Eglise sur les nations, c'est faire la guerre aux droits sociaux de Dieu même. Aussi, le monde, à l'heure qu'il est, nous apparaît comme un vaste prétoire où les puissances frémissantes redisent le « *nolumus hunc regnare* » du peuple déicide. Décrivons à grands traits cette insurrection générale des Etats contre l'Eglise sur le terrain social en la considérant dans l'ordre civil, politique et international.

L'école est le premier champ de bataille où se rencontrent ordinairement les deux puissances qui se partagent le monde. Au-dessus de la tête de l'enfant les deux glaives se croisent et jettent dans le conflit leurs premiers éclairs. L'école n'est-elle pas en effet la pépinière des hommes de l'avenir ? Sous le prétexte insensé et immoral de neutralité l'Etat a chassé l'Eglise de l'école. Il feint d'ignorer l'au delà ; il se borne à former le citoyen de la terre, espérant qu'ainsi l'enfant oubliera qu'il est citoyen de l'éternité. L'école sans Dieu donne nécessairement une société sans Dieu, et produit infailliblement des peuples dont tous les intérêts se concentrent sur cette terre et qui ne savent plus lever les yeux vers le Père qui est dans les cieux <sup>2</sup>.

Jamais la liberté d'enseignement n'a été attaquée d'une manière si vive et si continue. A voir cette lutte se dérouler à travers le monde civilisé de pays en pays, d'année en année, on sent qu'il y va de l'avenir. Dans notre pays même, où ce principe de liberté a

1 — Ch. Périn : *Mélanges*.

2 — Voir *Etudes des Pères Jésuites*, sept. 1892.

toujours été respecté et protégé avec honneur et dont la législation dans notre province de Québec est comme la plus haute expression, dans notre pays, disons-nous, les luttes sur ce terrain ne sont pas de l'histoire ancienne. Ces combats d'hier sont les préludes des grandes batailles de demain.

Attaquée dans l'école, l'Eglise pourrait se réfugier au foyer domestique, si là encore elle ne rencontrait la main sacrilège de l'Etat. Le mariage, cette base de la famille et de l'ordre social, de droit divin relève de l'Eglise. Entre baptisés le contrat naturel ne peut exister que par et avec le sacrement. L'Eglise seule peut unir à jamais deux mortels et « ouvrir sous le regard paternel de Dieu une nouvelle source de vie et de fécondité. » L'Etat a voulu séparer ce que Dieu a uni. Le mariage, devenu pour lui une pure cérémonie civile, a perdu son éclat divin. Relâché par la *sécularisation* et brisé par le *divorce*, le lien conjugal a perdu sa force avec sa sainteté. Ephémère comme le plaisir ou l'intérêt qui le crée, il est devenu une source de calamités publiques. Un regard au delà de notre frontière suffit pour nous en convaincre.

L'ordre civil et l'ordre politique se touchent ; passer de l'un à l'autre c'est passer sur un nouveau théâtre de guerre. Là c'étaient des escarmouches de frontière, ici c'est l'attaque de front. César, appuyé sur la force de ses bataillons, y refuse ouvertement « à Dieu ce qui est à Dieu. » Séparer l'Eglise et l'Etat a été la politique des gouvernements modernes. C'est ici un mouvement tournant de l'armée de César, qui a pour but avéré de cerner l'armée du Christ pour l'anéantir. L'Etat sépare les deux pouvoirs pour les confondre et ainsi n'admettre aucune limite à sa propre puissance <sup>1</sup>.

Dans ces derniers temps surtout, écrivait Léon XIII de glorieuse mémoire, on a fait en sorte qu'un mur s'élevât pour ainsi dire entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des Etats on compte pour rien l'autorité du droit spirituel et divin et l'on cherche à obtenir que la religion n'ait aucun rôle dans la vie publique. Cette attitude aboutit

---

1 — Voir Card. Deschamps, *Œuvres*, XI, p. 353.

---

presque à enlever au peuple la foi chrétienne ; si c'était possible on chasserait de la terre Dieu lui-même<sup>1</sup>.

En effet, voyez l'Eglise en face des gouvernements contemporains. Les uns se contentent d'une froide indifférence, d'une liberté commune, se réservant d'abriter sous ce principe libéral leurs agressions aux jours de la lutte. Les autres lui ont déclaré ouvertement la guerre. D'autres enfin, tout en reconnaissant ses droits sociaux par des concordats, les violent impunément ; c'est le *Ergo, Rex es tu ?* de Pilate. Tous poursuivent l'idéal païen d'un Etat où l'homme est tout et où Dieu n'est rien. Un événement assez récent met en saillie cette tendance païenne de nos gouvernements. Lors de la formation de la constitution récente d'Australie on a délibéré longtemps pour décider si oui ou non on reconnaîtrait officiellement l'existence de Dieu et si l'on insérerait son nom dans le préambule. Et c'étaient des chrétiens qui délibéraient !

Méconnue dans l'ordre civil, rejetée dans l'ordre politique, l'Eglise a été aussi rejetée de l'ordre international.

La grande bataille de laquelle dépend le sort des peuples modernes est engagée sur le principe de la sécularisation en chaque état particulier. La même lutte se livre avec non moins d'acharnement dans la société universelle, et ici elle a pour théâtre le monde entier<sup>2</sup>.

Le groupement des différents états dans une vaste confédération est à vrai dire l'expression la plus haute de la vie sociale de l'humanité. L'Eglise qui par sa catholicité dépasse nécessairement les frontières de tout état, aime donc à rencontrer toutes les nations dans cette sphère supérieure où elle-même trouve l'expression plénière de ses droits sociaux. Elle est ainsi l'arbitre des peuples chrétiens ; elle est leur centre d'unité. La Providence, travaillant de concert avec les hommes et les siècles, manifesta ce droit suprême de son Eglise en lui donnant le

---

1 — Encycl. sur le Sacré-Cœur, 1899.

2 — Périn : *Mélanges*. L'Etat et d'Eglise dans la société internationale contemporaine.

trône temporel de Rome. Les rois et les peuples donnèrent aux successeurs de Pierre la ville des Césars et les parties de l'Italie connues dans l'histoire sous le nom significatif d' « Etats de l'Eglise ». Par la volonté des nations et la logique des événements, l'humble bâton du pêcheur de Galilée devint un sceptre pour commander aux nations que l'unité de croyances avait groupées autour du siège de Pierre. La grande république chrétienne du moyen-âge est sortie de cette foi des princes et des peuples au rôle de l'Eglise sur le terrain international. Mais en présence des ruines de ce beau passé pourquoi parler de ses gloires et de ses splendeurs ! La Révolution a renversé de ce trône le Pape-roi, et il ne reste plus que « la pierre » contre laquelle vient écumer le flot des peuples agités.

Sous l'inspiration de Satan, leur maître, les gouvernements modernes avaient compris qu'une Eglise dépouillée de toute propriété ne peut être qu'esclave ou martyr<sup>1</sup>.

L'amour factice de l'unité italienne, ou disons mieux, la haine réelle de l'unité catholique a été le mobile de ce suprême outrage. Pendant que le roi du Piémont faisait main basse sur l'héritage des papes-rois et, que, en sa personne, la Révolution passait par la brèche de la Porta Pia pour s'installer cyniquement dans le palais des Pontifes romains, les puissances européennes se taisaient. D'ailleurs que pouvaient-elles dire ? N'étaient-elles pas les honteuses complices de Victor-Emmanuel, l'usurpateur sacrilège du domaine de Pierre ?

Ecoutons pour finir l'aveu de Bluntschli, publiciste allemand, l'interprète le plus écouté du droit nouveau :

Qui dit souveraineté, dit pouvoir suprême, dignité suprême de l'Etat. Jadis le pape avait droit à cette souveraineté en sa qualité de roi des Etats de l'Eglise. Depuis leur *sécularisation* il n'est plus chef d'Etat et ne peut donc plus être tenu pour personne souveraine dans le sens propre... Le monde actuel ne veut plus absolument entendre parler d'une pareille souveraineté temporelle des papes. *L'Etat moderne n'est d'aucune façon dépen-*

---

1 — *Vie de Garcia Moreno*, par le R. P. Berthe, p. 679.

---

*dant de l'Eglise. Son autorité, sa politique ne se laisse point diriger par des dogmes religieux ou ecclésiastiques.* 1

Telle est, envisagée dans ses grandes lignes, cette lutte gigantesque qui a caractérisé le siècle dernier. Et d'où part ce souffle de haine qui a tourné les peuples chrétiens contre Dieu et son Christ ? Il ne peut venir que de l'enfer. Oui, c'est de là qu'il émane, car les loges de la franc-maçonnerie en sont les vestibules. Cette secte infâme est l'instigatrice de cette levée de boucliers, de cette conspiration des peuples contre Jésus-Christ et son Eglise. Elle est la Révolution incarnée, l'église militante de Satan. Pour parler le langage du Prophète, « elle a fait alliance avec la mort et un pacte avec l'enfer 2. » Devenus les maîtres du pouvoir dans un grand nombre d'Etats, et cherchant à s'en emparer partout où il n'est pas encore dans leurs mains, ses sectaires ont fait à l'Eglise les plus cruelles blessures et rêvent de lui porter enfin le coup fatal 3. »

La franc-maçonnerie, comme tout ce qui sort de l'enfer, hait la lumière du grand jour public. Dans les ténèbres de ses loges s'élaborent ces lois liberticides et impies qui, proposées et votées par ses affidés, font de l'hémicycle de beaucoup de nos parlements un antichambre de la Loge. « Nous ne sommes pas en république, disait M<sup>sr</sup> Gouthe-Soulard, nous sommes en franc-maçonnerie. » Cette affiliation des parlements aux convents des FF ∴ a été démontrée à maintes reprises 4.

---

1 — *De la responsabilité et de l'irresponsabilité dans le droit international*, p. 11-13.

2 — Isaïe XXVIII, 15.

3 — Kurth.

4 — *Pour la France*, Cfr. *Etudes* 20 juillet 1899—*Freemasonry and Latin America : Quarterly Review*, Oct. 1898—*Freemasonry and the Manitoba School Question*, Cfr. *Catholic Record*, March 26, 1898. Voir aussi « *Papa sit Rex Roma*, » par le R. P. Godts C. SS. R.—*La vie de Léon XIII*, par M<sup>sr</sup> T'Serclaes— « Il y a en France 400 députés affiliés à la Loge, » Jules Le Maître dans l'*Echo de Paris*.

Qu'il nous suffise de citer à l'appui ce témoignage non équivoque du Grand Maître Lemmi (10 Oct. 1890).

L'édifice que les FF .: sont en voie d'élever dans le monde ne pourra être regardé comme arrivé à bon point tant que les FF .: d'Italie n'auront pas fait don à l'humanité des décombres de la destruction du grand ennemi..... Le Vatican tombera sous notre marteau vivifiant !..... Les FF .: travaillent de toutes leurs forces à dissiper les pierres du Vatican, etc 1.

Mais l'on pourrait se demander comment cette secte infâme est parvenue à inoculer son virus dans les masses populaires. D'où vient que ses principes se rencontrent sur des lèvres chrétiennes ? C'est l'ancienne histoire qui se répète. Les Pharaons modernes se sont dit : « Israël est plus fort que nous ; nous allons l'opprimer avec art ; *Ecce populus filiorum Israel multus et fortior nobis est, venite et sapienter opprimamus eum* 2. Leur tactique infernale a consisté à présenter leur doctrine sous les beaux dehors de la liberté. « Et quand une fois, dit Bossuet, on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle pourvu qu'elle en entende seulement le nom. » Le siècle dernier a donc été l'ère du libéralisme et de la tolérance ; et la franc-maçonnerie n'est que le libéralisme organisé et armé. Partout on a fait résonner bien haut le mot de « liberté. » Un accueil chaleureux a été fait à ces principes d'indépendance qui devaient ouvrir à l'Eglise et à l'Etat une ère nouvelle. Les têtes du parti catholique, vers le milieu du siècle, emportées par cette fièvre de liberté, ont payé le tribut à ce que l'un deux appela « l'illusion libérale » 3. Quelques-uns même, et pas les moindres, y ont succombé.

D'ailleurs le libéralisme, « loin d'être la liberté du bien, n'est de fait que la confiscation de toutes les libertés au profit du mal. »

1 — *Papa sit Rex Romæ*, p. 105.

2 — Exode I.

3 — Daniel O'Connell, Garcia Moreno, Donoso Cortes, Montalembert, Lacordaire.

---

Il est le naturalisme sur le terrain social comme le rationalisme et le protestantisme en sont l'expression dans l'ordre intellectuel et religieux<sup>1</sup>. Or le naturalisme politique est la négation du surnaturel ; c'est donc en définitive l'idéal révolutionnaire, à savoir, *affirmer les droits de l'homme pour nier ceux de Dieu*.

Guerre à l'Eglise de Jésus-Christ ; guerre universelle et sans relâche, guerre dans l'ordre civil, guerre dans l'ordre politique, guerre dans l'ordre international : voilà le triste bilan du siècle passé. L'Eglise dans ses rapports avec les sociétés humaines nous apparaît donc comme le prolongement de la personne de Jésus, et de Jésus crucifié. « Allez, pouvons-nous dire avec David, en regardant le siècle éteint, allez dire aux peuples que Dieu règne sur les nations et que son trône est encore la croix : *Dicite in gentibus quia Dominus regnavit. . . . Regnavit a ligno Deus.* » Les peuples n'ont pas voulu suivre les sentiers du droit et de la vérité, « ces chemins de Dieu » qui mènent à la prospérité vraie et au bonheur réel. Jamais la société, — notre bien aimé Père Pie X vient de le rappeler au monde — jamais la société n'a adressé plus résolument à Dieu cette audacieuse parole : « *Va-t-en ! Dixerrunt Deo : recede à nobis ; scientiam viarum tuarum nolumus* »<sup>2</sup> Et Dieu a obéi. Il s'est retiré. Oui, le Père s'est retiré. . . . et le Juge reste. « Les peuples apprennent maintenant qu'ils n'échappent pas à Dieu quand il se donnent des maîtres. »<sup>3</sup>

---

1 — Léon XIII, dans sa célèbre Encyclique *Humanum genus* contre la Franc-maçonnerie, montre cette société comme l'expression du naturalisme sous toutes les formes.

2 — Job XXI, 14.

3 — Card. Deschamps.

## ERREURS ET PRÉJUGÉS

---

PRO DOMO — SAGESSE, LARGEUR D'ESPRIT, CHARITÉ ET NEUTRALITÉ  
EN LITTÉRATURE.

Je me suis rappelé l'autre jour le chien d'Alcibiade auquel son illustre maître avait fait couper la queue. — A quel propos, me direz-vous? — A propos de ma dernière causerie dont un ami plus sincère que flatteur me dit cent choses désagréables.

« Savez-vous, me dit-il, à quoi ressemble votre article de décembre? A un joli chien dont on aurait coupé la queue. »

En effet cette pauvre causerie est sortie de l'imprimerie, par ma faute sinon par mon fait, écourtée comme le chien d'Alcibiade. Je n'en murmure pas : le sacrifice était nécessaire. Il était trop juste que, arrivé le dernier à la *Nouvelle-France*, quand toutes les places étaient prises, et n'y pouvant pas loger tout entier, mon pauvre chien laissât à la porte la partie de lui-même la moins nécessaire, sinon la moins élégante ; mais tout de même sa queue lui eût donné une tout autre façon. Tellement qu'en le voyant revenir dans cet accoutrement, je me suis demandé s'il savait encore aboyer franchement et mordre à propos.

Plus d'un aurait mieux aimé qu'il perdît en route deux ou trois bonnes dents bien saines. Ils en dormiraient plus tranquilles. Il est si doux de dormir... quand tout le monde dort, excepté les maçons qui travaillent toujours et le diable qui ne dort jamais.

\*\*\*

Au métier que je fais, je sais ce que je gagne. L'écrivain honnête et consciencieux qui n'adule aucune erreur, ne flatte aucun préjugé, ne pomponne aucune sottise, ne doit s'attendre ni à décorer sa boutonnière, ni à décrocher un titre, ni à la popularité, ni même aux éloges et à la reconnaissance des honnêtes gens. Il ameute contre lui toute la gent porte-plume, — celle qui pense, et c'est peu de chose, — et celle qui ne pense pas, et c'est terrible. — Il fait venir des sueurs froides à tous les importants qui rêvent de relations ou de décorations transatlantiques, il donne la chair

de poule à toutes ces médiocrités auxquelles la veulerie seule peut acheter les faveurs que le mérite ne conquiert point ; il enfèvre tous les raccourcis d'intelligence et de caractère qui ont besoin de se consoler en pensant que toute supériorité porte nécessairement une marque étrangère. On n'examine point si ses idées sont vraies, si ses jugements sont justes et fondées en raison, si sa phrase dessine nettement les nerfs et les muscles de sa pensée : on ne se demande pas surtout s'il fait une œuvre nécessaire et urgente d'assainissement intellectuel. A la rigueur on lui permettrait de penser juste ; mais on ne lui pardonne point de dire nettement ce que tout le monde pense et ce que personne n'ose dire.

On dit en certains quartiers que au fond j'ai raison de penser ce que pense tout le monde qui pense, mais que j'ai tort de dire ce que personne ne veut dire. " Il est sincère, mais par mauvaise humeur, avec parti pris de voir tout par le mauvais côté ; il mange du Canadien après avoir mangé du Français ; il est excessif et n'a absolument aucune charité. . . "

Tout ce ramage ne m'émeut guère : il faut laisser en paix chanter les oiseaux qui ne savent pas ce qu'ils chantent.

Pour ceux qui ont l'habitude de regarder au fond des mots ce qu'ils veulent dire, je leur dois cette déclaration : Il y a certaines qualités fort à la mode dont je tiens à me défendre, et certaines vertus très populaires dont j'ai le parti pris de ne pas m'honorer.

Aujourd'hui, dans un certain monde, le sentiment passe avant tout, avant la raison et avant la conscience. On a tout dit pour excuser toutes les fautes et justifier toutes les sottises, quand on a confessé qu'on a bon cœur. Si vraiment la Providence vous a donné avec un bon cœur un jugement sain et une volonté ferme et droite, elle vous a fait une riche dotation. Mais toujours en appeler à son bon cœur, c'est la manière ordinaire et polie d'avouer qu'on a pas d'esprit et qu'on a peu de jugement.

Les vertus à la mode ne me sont pas plus enviables que les qualités en renom et en popularité. Il y en a deux surtout auxquelles

on est en train de faire une désolante réputation : c'est la sagesse et la charité.

La sagesse dont on raffole consiste à n'avoir pas de principes, ou, ce qui revient au même, à toujours les oublier quand la conscience voudrait qu'on les applique. Le type du sage aujourd'hui, c'est le dieu-borne ou le roi-soliveau.

La charité telle qu'on la veut et la préconise, ce n'est point cette vertu généreuse faite de zèle pour la gloire de Dieu et de tendresse et de dévouement pour tous ceux qu'il aime ; c'est une sympathie naturelle pour l'erreur et le vice, qui n'a de ménagements que pour les scélérats et les sots, et de sévérités que pour les honnêtes gens.

Dieu sait ce que cette sagesse et cette charité ont fait de bien à ses affaires dans le monde entier.

Un chrétien s'en plaignait un jour à un prélat de ses amis quelque peu diplomate, et lui demandait en plaisantant si quelque nouveau décret ne permettrait pas bientôt d'ajouter à toutes les supplications des litanies des saints contre les fléaux qui désolent l'Eglise et le monde : « De la sagesse humaine et de la fausse charité, délivrez-nous, Seigneur ! »—Il y a longtemps, repartit le prélat, que l'Eglise a prévenu votre désir. Cette supplication vous l'avez faite bien des fois sans vous en douter si vous avez récité ou chanté avec elle les litanies des saints : *Ab insidiis diaboli, libera nos, Domine.*

Défions-nous de la sagesse qui a plus de souci du succès que du droit et de la vérité, et de cette charité qui n'est indulgente que pour le mal et sévère que pour le bien.

C'est nous, les honnêtes gens, qui faisons la fortune des coquins ; c'est nous, les croyants, qui faisons la puissance du mécréants ; c'est nous, les catholiques et les chrétiens, qui faisons en grande partie la gloire et le succès des ennemis de Dieu et de l'Eglise. Pourquoi abdiquons-nous si facilement en tous pays du monde nos droits de citoyens ? Pourquoi ne sommes-nous que des catholiques de sacristie et de chambre à coucher ? Pourquoi ne portons-

---

nous pas partout avec nous la lumière de nos principes catholiques et la puissance de nos convictions chrétiennes ?

C'est là notre faiblesse et la force de nos ennemis : eux pratiquent ce qu'ils croient ou ce qu'il pensent ; nous, nous croyons, et dans la pratique nous faisons bon marché de nos croyances ; nous avons à cœur de les faire oublier.

Que nous ayons des défaillances dans notre vie, il le faut bien, puisque nous restons dans les conditions humaines ; mais pourquoi, restant chrétiens et catholiques de cœur et d'esprit, parlons-nous si souvent comme si nous ne l'étions pas ? Pourquoi nous désintéressons-nous si facilement de ce qui nous tient le plus au cœur ? Pourquoi porter avec tant de zèle et d'engouement nos éloges, nos faveurs, nos encouragements à tous les hommes et à toutes les œuvres qui s'acharnent sans le savoir ou de parti pris à combattre nos croyances et à ruiner nos intérêts ?

Dieu nous garde de l'étroitesse de cœur et d'esprit que je n'entends nullement prêcher ; mais qu'il nous garde aussi de l'ingratitude et de l'injustice envers les nôtres ! N'ayons aucune crainte de reconnaître le vrai mérite où qu'il se trouve ; soyons larges comme Dieu, qui prodigue souvent les meilleurs dons naturels à ses ennemis, parce qu'il n'en a pas besoin et qu'il en a de meilleurs pour ses amis : mais n'allons pas admettre pratiquement et sans preuve que le talent et le génie ne se trouvent que chez eux. Puisque nous sommes les fils de la vérité et de la vraie charité, aimons le bien et louons le beau, partout où ils se trouvent.... même chez nous.

On nous reproche souvent, à nous Canadiens, la triste et sottie manie de trouver beau tout ce qui n'est pas de chez nous, tout comme d'autres ont la vanité de ne trouver bel et bon que ce qui vient de chez eux. Est-ce que tous les catholiques n'auraient pas un peu de sang canadien ? J'en ai frayeur. Il paraît bien que nous avons un peu dans tous les pays, nous catholiques, cette autre manie (ma plume échapperait volontiers un mot moins parfumé de modération) de n'apprécier, de ne goûter et de ne louer que

ce qui vient de nos pires ennemis. Faut-il nous étonner qu'ils nous méprisent, nous méconnaissent et ne comptent guère avec nous ?

Combien ai-je rencontré de catholiques, même dans notre pays, qui connaissent à peine de nom de Maistre, Montalembert, Veuillot, Lacordaire, Donoso-Cortès, et qui sont initiés à toutes les légèretés, peut-être à toutes les pourritures de la littérature française des trente dernières années ! Je n'ai nommé à dessein que quatre ou cinq de ces grands chrétiens qui ont conquis l'admiration même des ennemis. Mais combien d'autres, et parmi les contemporains, et dans la génération qui les a immédiatement précédés, ne le cèdent en valeur et en mérite littéraire à aucun des littérateurs les plus en renom ! Qui songe à les lire ? Savons-nous seulement leurs noms ?

Voulez-vous saisir sur le vif cette tendance aussi malsaine que ridicule ? Nous avons admiré et justement apprécié, il y a quelques années, en M. Brunetière son vigoureux esprit et cette langue saine et robuste dont aucun mot ne parle jamais pour ne rien dire. S'il eût été déjà des nôtres aurions-nous fait autant d'estime et de son talent littéraire et de cette mâle et loyale sincérité qui devait si tôt le porter aux premiers rangs de l'armée catholique ? Je ne suis pas sûr de le pouvoir penser et n'oserais le dire.

Comme on dit qu'il suffit d'être canadien pour être méprisé des Canadiens, il semble qu'il suffit d'être catholique pour n'avoir aucun droit à l'estime et à l'admiration d'un grand nombre de catholiques. Nos penseurs et nos penseuses, pour la plupart, ne veulent voir des nôtres que leurs lacunes, des autres que leurs beaux côtés. On se pâmera d'admiration devant le premier rationaliste venu, parce qu'il n'a pas outragé notre foi et nos convictions, qu'il a des idées justes, parfois élevées et à peu près chrétiennes. On écouterait d'une oreille paresseuse et indifférente une parole franchement catholique qui développe des idées plus parfaitement justes et vraies dans une langue qui n'a pas moins de distinction et d'élégance, si toutefois on se donne la peine de l'entendre.

Viendriez-vous en droite ligne de Paris pour *lecturer* dans nos grandes villes—voire même dans une salle universitaire ; si vous avez la malencontreuse idée d'étudier à fond et de nous faire connaître des écrivains foncièrement honnêtes et chrétiens que tout le monde peut lire et que nous devrions tous connaître, vous aurez salle vide ou votre voix sera couverte par les clameurs et les récriminations de la critique en cotillon. Parlez au contraire de ces écrivains sans mœurs, sans idéal, sans croyance et souvent sans style, et de toute la littérature stercoraire qui fleurit naturellement dans une société en décomposition, vous aurez salle comble, et l'on voudra à tout le moins se donner le plaisir de vous lire s'il faut renoncer à celui de vous entendre.

Vous m'accuserez de suppositions invraisemblables et peu charitables. Je prétends que mes suppositions ressemblent fort à des faits et que l'histoire est tenue d'être juste avant d'être charitable.

Comment expliquer charitablement cette étrange disposition d'esprit de catholiques dont la foi et la religion ne peuvent être mises en doute ? Je laisse à plus fort que moi de le trouver et de le dire. En des pays moins catholiques que le nôtre, des âmes naïves qui voulaient être charitables ont pu s'imaginer qu'en flagornant les erreurs et les vices elles en détacheraient les hommes. L'expérience en général n'a pas réussi : au lieu de les retirer de l'erreur et du vice, on les y a ancrés. Il faut rendre aimables la vérité et la vertu, autant qu'on le peut, mais pas en les découronnant de leur auréole, pas en exaltant plus que de raison ceux qui les trahissent et les déshonorent, moins encore en amoindrissant ou ignorant de parti pris ceux qui les servent et les glorifient par leurs talents et leurs travaux. Je me défie de la charité de ces apôtres enragés de modération et de bienveillance pour tout ce qui n'est pas franchement honnête et chrétien, et d'ordinaire acharnés à décrier et à détruire les œuvres et les hommes en qui respirent l'esprit de foi et le dévouement à tout ce que nous devons aimer et adorer.

Peut-être faut-il attribuer en partie cette étrange disposition

---

---

d'esprit d'un grand nombre de catholiques instruits à l'éducation neutre qu'ils reçoivent — même dans les institutions ecclésiastiques.

Vous vous récriez : je m'y attendais un peu ; mais les faits sont là, et les faits ne déguisent aucune vérité, ne ménagent aucune susceptibilité. Dans un grand nombre d'institutions catholiques on a donné longtemps, on donne peut-être encore une éducation en partie catholique et en partie neutre : catholique pour l'âme que l'on forme à la foi, à la piété et à toutes les vertus chrétiennes ; neutre pour l'esprit que l'on développe et que l'on cultive un peu comme s'il vivait avec l'âme en séparation de biens et d'intérêts. Par l'instruction religieuse proprement dite on tâche de faire des chrétiens et des catholiques ; par l'instruction littéraire et scientifique on fait des littérateurs, des savants ou cette illusion de science et de littérature qu'on appelle un bachelier.

M<sup>gr</sup> Dupanloup disait ; « Un bachelier de plus, un homme de moins » — Je ne dirai pas : « Un bachelier de plus, un catholique de moins ». Ce serait injuste et excessif, et quoi que l'on dise, je veux rester dans la vraie charité qui est toujours juste et la vraie modération qui reconnaît à chacun sa vraie valeur. Je dis seulement que, même dans les collèges catholiques, les études littéraires sont faites en général dans un tel esprit qu'elles ne développent guère et ne fortifient point le sens catholique de nos jeunes gens ; que les livres qu'ils étudient formeraient aussi bien des incroyants que des chrétiens, et que parfois ni les professeurs ne veulent se rappeler qu'ils sont prêtres, ni les prêtres se faire professeurs en dehors des classes où ils enseignent officiellement lettres et sciences et rien autre chose. Dans bien des pays où l'enseignement n'est pas libre du tout ou n'a qu'une demi-liberté, on est souvent plus ou moins contraint à neutraliser la partie de l'enseignement qui n'est pas du domaine direct de la religion. Et dans les pays tout-à-fait libres on fait un peu comme on fait ailleurs.

Nous envoyons volontiers à l'étranger nos jeunes gens d'avenir

---

et d'espérance, pour les développer, leur donner une culture plus soignée et les préparer ainsi à l'enseignement des lettres et des sciences. Cette préparation est nécessaire, mais ne tient pas lieu de tout. S'il faut être jeune pour bien profiter de certaines études, il faut une certaine maturité d'esprit et supériorité de jugement pour ne rapporter de l'étranger que ce qui doit être utile dans son pays. On l'a peut-être parfois trop oublié. Il importe au point de vue canadien ; il n'importe pas moins au point de vue catholique qu'on le sache et qu'on ne l'oublie plus.

Particularisons, si vous le voulez, puisque les généralités, moins compromettantes pour celui qui les écrit, sont moins utiles à ceux qui les lisent.

Quand nous lisons, par exemple, les histoires et manuels de littérature écrits en France par des universitaires, nous trouvons dérisoire la part faite à la littérature catholique dans le siècle dernier, et nous sommes tentés de crier à l'injustice et à l'esprit sectaire. Peut-être n'aurions-nous pas tout à fait tort. Mais qu'aurions-nous à répondre si l'on nous disait qu'on y donne aux défenseurs de notre foi et aux tenants de nos idées la part aussi large que la leur font dans leur estime pratique et leurs encouragements le grand nombre des catholiques ? Qu'aurions-nous à dire si l'on nous faisait remarquer qu'ici même, en plein pays catholique et en pleine liberté, où nous faisons nous-mêmes nos programmes d'études, et n'avons pas à compter avec des préjugés et des injustices qui s'imposent officiellement sous peine de compromettre l'avenir temporel des jeunes gens, on *neutralise* en littérature parfois autant que là-bas ?

Sans doute un cours de lettres n'est pas un cours de religion, mais peut-il oublier que ce sont des intelligences catholiques qu'il doit former et cultiver ? Maintes fois j'ai été douloureusement étonné de rencontrer des jeunes gens intelligents, qui ont fait un cours classique dans l'un de nos collèges classiques, et savent à peine les noms des grands hommes qui ont été à la tête du mouvement catholique pendant le dernier siècle, qui n'ont pas lu une

---

page de nos grands écrivains et n'ont à peu près aucune idée de leurs œuvres. La faute n'est pas toujours à l'enseignement ; il faut le reconnaître. Combien cependant parmi nous ont dû refaire en partie leur éducation littéraire pour se donner la joie de savourer la belle et grande littérature catholique du XIX<sup>e</sup> siècle dont on ne leur avait parlé quelquefois que pour la déprécier ! Mais combien plus ne l'ont jamais ni complétée ni refaite !

Il m'arriva un jour, dans le loisir d'une courte vacance, de rencontrer un ecclésiastique distingué qui avait été mon professeur et m'avait donné autrefois les premières leçons de ce qu'on est convenu d'appeler littérature. Nous lûmes ensemble, au bord de la mer, une page d'un écrivain catholique qui fut l'un des maîtres les moins contestables et aujourd'hui le moins contesté de la vraie langue française. Nous admirions cette justesse de pensée, cette vérité de sentiment, cette plénitude de bon sens et de sens catholique, cette langue si riche dans sa simplicité, qui sait avec les mots les plus ordinaires rendre avec la même perfection ce qu'il y a de plus élevé dans la pensée, de plus délicat dans le sentiment, de plus suave et de plus intense dans l'émotion, de plus vif et de plus mordant dans l'ironie.—“ Et pourtant, me dit mon compagnon, avec un accent où il y avait plus de contrition que de dépit, c'est cette littérature qu'on nous apprenait autrefois à *ne pas lire* ! »

Aujourd'hui ressemble-t-il à autrefois ? Je ne sais. Peut-être autrefois comme aujourd'hui avait-on surtout le tort de *ne pas apprendre à lire*.

Quoi qu'il en soit, nous catholiques instruits, nous ne lisons pas assez ceux que nous devrions lire. Un autre ajouterait sans gêne que nous lisons trop ceux que nous ne devrions jamais lire. Cette franchise ne serait point pardonnée à une plume aussi peu charitable que celle de

RAPHAËL GERVAIS.

# LE MOUVEMENT DES IDÉES

---

## LA DERNIÈRE PHASE DU MOUVEMENT DE L'ÉGLISE ANGLICANE VERS ROME

Une des manifestations extrêmes de la condition actuelle de l'Église anglicane s'est incarnée dans une congrégation religieuse d'hommes portant l'habit de saint François d'Assise, observant ses règles et constitutions avec la plus scrupuleuse exactitude, et consacrant leur vie à prêcher des retraites et des missions dans les églises anglicanes, et dans celles d'une autre branche de la même société, connue sous le nom d'Église « haute épiscopale » — (*High Episcopal*). Ce groupe d'hommes bien intentionnés, et — nous le croyons — sincères, a pris pour titre « La Société de l'Expiation. » D'après tout ce que nous en savons, ce sont des gentils-hommes fort polis et cultivés, vraiment dévoués à l'œuvre à laquelle ils se croient appelés par Dieu.

Le caractère de leur œuvre renchérit sur tout ce qui, jusqu'à présent, a été entrepris par des sociétés similaires appartenant à la communion anglicane. Les « Pères de l'Expiation, » — c'est ainsi qu'on les nomme — prêchent le dogme de l'infaillibilité papale avec une sincérité de conviction qui rend leur attitude paradoxale, non seulement pour les membres de leur communion, mais aussi pour les catholiques. Ils enjoignent même à tout anglican de regarder comme un devoir de conscience l'offrande du « denier de saint Pierre. » De fait, il n'y a pas un seul dogme de l'Église catholique qui ne soit reconnu, enseigné et cru par les « Pères de l'Expiation » (*Fathers of the Atonement*).

A en croire leur témoignage, leur action est destinée à rendre, un jour, service à l'Église catholique et à contribuer à la gloire

de Dieu ; ils croient que, grâce à leur mission, tout le corps anglican sera amené à reconnaître le Pape comme vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, et vrai Pasteur de la chrétienté. Ils déclarent, en outre, que pour accomplir cette œuvre, ils doivent rester tels qu'ils sont, en d'autres termes, comme saint Paul, ils doivent être « anathème » pour leur peuple afin de le gagner au Christ.

Cette explication a l'allure assez plausible et ne manque pas d'habileté, mais ne saurait supporter la lumière critique de l'enseignement catholique. On ne peut guère concevoir une branche d'arbre comme vivant et portant des fruits, après qu'elle a été retranchée du tronc. Elle est, en effet, séparée de la sève qui lui donnait la vie. L'Eglise d'Angleterre est devenue branche morte par l'action d'Henri VIII son fondateur. Malgré tous les arguments en faveur de ce mouvement apportés par nos amis anglicans, nous ne saurions lui attribuer un caractère divin. Nous respectons la sincérité de ceux qui y sont engagés ; mais il est difficile de comprendre comment, avec toute la lumière qui leur a été accordée, ils ne voient pas que plus longtemps ils se tiennent séparés de la seule véritable Eglise, plus sérieusement aussi ils mettent en péril leur salut. Quiconque visite leur monastère situé à quelques milles de New-York, dans un endroit retiré sur les rives de l'Hudson, est impressionné par la vue de la grande croix surmontant une des hautes collines que les « Pères » appellent la « Montagne de l'Expiation ». Il est également saisi par l'atmosphère de prière et de recueillement qui règne dans le monastère. La pauvreté de saint François s'y manifeste partout. Des images de saints et des sentences tirées de leurs écrits ornent seules les murs. Une tendre dévotion envers la sainte Vierge se révèle par l'offrande quotidienne du rosaire, et par des statues de la Madone placées çà et là dans les environs. Dans le petit parloir il y a un portrait de Pie X. A la chapelle une lampe brûle continuellement devant ce que nos amis anglicans appellent la « réserve du sacrement. » On y fait chaque jour le chemin de la croix, dévotion essen-

---

tiellement franciscaine. Deux revues, dont l'une intitulée *The Lamp* enseigne et défend la croyance à l'infaillibilité, et l'autre, appelée *Rosary Leaves*, est consacrée à la dévotion envers Notre-Dame, sont publiées par la « société ». Nous croyons savoir que ces feuilles ont une grande circulation. Nous avons connaissance de deux conversions au catholicisme dues à la lecture de ces revues. Nous savons également que nombre de conversions se sont opérées à la suite d'une mission prêchée par le fondateur et supérieur de la société, le « Père Paul ». Le cardinal Newman aurait pu le ranger dans la même catégorie que le Docteur Pusey, « qui sonnait la cloche pour appeler les anglicans à l'Église catholique, mais n'y entraînait pas lui-même. »

Mais en dépit de ces résultats qui, sans doute, sont bons en eux-mêmes, nous ne saurions approuver les moyens qu'on prend pour les réaliser. Nous croyons que « Father Paul » ferait plus de bien en se soumettant au Saint-Siège et en s'enrôlant dans le seul vrai sacerdoce. S'il respecte la parole du Souverain Pontife, il ne peut rester sourd à la décision du pape Léon XIII touchant le défaut de validité des ordres anglicans <sup>1</sup>.

Il croit certainement à leur validité, sans quoi il n'exercerait pas un ministère tel que le sien.

Quand « Father Paul » ou l'un de ses confrères visite les maisons religieuses catholiques ils désirent être traités comme des prêtres ordonnés valablement, en union avec l'Église de Rome, et fils soumis du Saint-Père. Ils sont déconcertés quand on leur refuse les privilèges accordés aux prêtres catholiques. En voici un exemple raconté à l'auteur de cet article par « Father Paul » en personne.

Celui-ci s'était un jour adressé aux pères Jésuites pour avoir la permission de faire une retraite à leur maison de Saint-Andrew

---

1 — Pour se donner l'apparence d'une attitude logique en face d'une telle contradiction, ces bons « pères » allèguent que la sentence du pape en cette matière n'a pas été prononcée *ex cathedra*. — LA RÉDACTION.

---

sur l'Hudson. La permission de faire la retraite fut accordée volontiers. Mais « Father Paul » demanda, en arrivant, la faveur additionnelle de célébrer sa « messe quotidienne ». Le Père Recteur fit comprendre à « Father Paul » que pareille permission ne saurait, pour aucune raison, lui être donnée. Ce refus l'empêcha de faire sa retraite. Nous citons ce fait pour prouver que les « Pères de l'Expiation » doivent être de bonne foi, et qu'on doit invoquer pour les excuser l'ignorance invincible. <sup>1</sup>

Nous ne saurions terminer cet article sans décrire en quelques mots la personnalité de « Father Paul. » C'est un homme de charpente assez frêle, de taille moyenne, à la figure vraiment spirituelle. Son regard, calme et paisible, l'absence de toute allure mondaine dans son maintien, tout en lui révèle le profond ascétisme dont il est pénétré. Il est doué d'une voix d'une douceur incomparable, parfaitement rythmée, et d'une portée merveilleuse. Avec un tel organe, avec sa maîtrise remarquable de la langue anglaise, sa familiarité avec la Bible et les écrits des Pères de l'Eglise, il ne faut pas s'étonner s'il est appelé par la foule de ses admirateurs « le Chrysostôme de l'Eglise anglicane. » Il est regrettable que tous ces dons ne soient pas consacrés à la cause de la vraie foi.

A quelque point de vue que l'on étudie ce mouvement, on ne peut se défendre d'y voir autre chose qu'une preuve — la plus frappante qu'on ait constatée jusqu'ici — de l'inquiétude qui règne aujourd'hui dans toutes les sectes du protestantisme. Elles en sont venues à se rendre compte que l'Eglise est une puissante réalité, dont l'existence permanente, à travers toutes les formes de la persécution, ne saurait être expliquée par le hasard. Elles s'efforcent de soulager les âmes en détresse en s'approchant

---

1 — Dans une lettre privée du cardinal Merry del Val, en réponse à « Father Paul, » Son Eminence reconnaît et loue le zèle de ces âmes désireuses de la réunion avec l'Eglise, et s'engage à prier pour que le plein jour de la vérité luise à leur yeux.

---

d'elle le plus possible sans toutefois aller jusqu'à l'union. Elles suivent la lumière aussi longtemps qu'elle ne les conduit pas dans la voie de la souffrance ou du renoncement, tant que le sacrifice de la position sociale ou de la distinction n'est pas exigé. Elles se contraignent à croire qu'elles sont dans la vérité, oubliant l'anathème porté contre ceux chez qui la lumière n'est que ténèbres.

« Father Paul » est une figure unique dans le monde de la pensée religieuse d'aujourd'hui. Aux yeux des siens il est une lumière qui brille de haut. Espérons et prions qu'il voie la vérité telle qu'elle a été révélée par Jésus-Christ, et qu'il apprenne que « si Jehovah ne bâtit pas la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent <sup>1</sup>. »

---

1 — Psaume 126.

T.-AUGUSTINE DWYER.

## UNE LETTRE DE M. WIDOR

---

M. C.-M. Widor réclame contre la réponse faite dans notre numéro d'octobre par notre collaborateur Raphaël Gervais à un article de lui publié dans le *Correspondant* du 10 juillet et reproduit par plusieurs journaux du pays. Sans rien trouver à modifier à la doctrine des deux articles parus dans la *Nouvelle-France* au sujet de la réforme du plain-chant, nous nous faisons un plaisir de publier les explications de M. Widor, lesquelles, du reste, n'infirmement en rien la thèse soutenue par notre collaborateur.

Que M. Widor ait eu l'intention de bien faire, nous ne voudrions pas en douter; mais qu'il ait bien fait de prendre ainsi à partie la commission pontificale et indirectement *la réforme du chant liturgique telle que voulue par Pie X*, il ne le prouve point et n'en persuadera personne. Nous lui laissons volontiers le mérite de ses intentions chevaleresques tout en observant qu'on peut faire obstacle au bien avec les intentions les plus droites et les plus pures.

Il nous eût été agréable de faire plus large l'hospitalité de notre revue pour M. Widor lui-même et pour son contradicteur. Mais nous ne pouvons pas faire la part illimitée à une matière quelconque, si intéressante qu'elle soit, à l'exclusion de toutes les autres. Si le goût des lectures sérieuses se développait davantage et si le zèle de nos abonnés nous permettait de doubler le nombre des pages, avec plaisir nous en abandonnerions un bon nombre à ces débats contradictoires sur des questions actuelles.

En cédant la parole à M. Widor, nous nous permettrons de rectifier deux ou trois points:

1° L'article publié dans la *Nouvelle-France* n'a pas dit seulement que le plain chant est une prière—ce que tout le monde sait—mais qu'il est l'expression de la prière liturgique—ce que plusieurs oublient, les artistes plus que les autres. Il y a là plus qu'une nuance. Or la liturgie n'a point pour but de traduire les impressions, les sentiments et les pensées d'un individu, mais ceux de toute l'Eglise animée et inspirée par l'Esprit de Dieu.

2° Personne n'a contesté dans la *Nouvelle-France* que les artistes même profanes puissent composer de la musique religieuse. On s'est contenté de dire que pour bien traduire sans le dénaturer l'esprit de la liturgie, il faut à l'artiste autre chose que le génie musical et même qu'un certain sentiment religieux. Qui méconnaît la valeur artistique de certaines messes de Gounod? Qui n'en reconnaît point l'inspiration religieuse? Ce qui n'em-

---

pêche qu'elles produisent un meilleur effet et sont plus à leur place dans un concert sacré que dans les fonctions liturgiques.

3° Les propos d'un familier du Quirinal, artiste ou non, ne nous semblent pas être une interprétation très authentique de la vraie pensée du Vatican. Les désirs de Sa Sainteté et sa pensée ont été assez clairement exprimés dans les documents officiels pour qu'il ne soit ni opportun ni respectueux de chercher ailleurs une interprétation plus sincère de la pensée pontificale.

Cela dit, nous cédon's la parole à l'éminent organiste de Saint-Sulpice.

#### LA DIRECTION.

M. le Directeur,

Paris, 14 novembre 1904.

Dans votre numéro d'octobre de la *Nouvelle-France*, se trouve un article m'accusant d'injustice, de malveillance, d'impertinence etc., parce qu'ayant étudié les éditions de Solesmes, je me suis permis d'en signaler les défauts : « Cela ressemble à une mauvaise action, » dit l'auteur de l'article.

Je lui en demande bien pardon, mais il m'est impossible de partager son avis, ma conscience n'admettant pas comme une bonne action le fait de garder le silence sur les pièces inauthentiques et les interprétations fantaisistes que je rencontre dans les livres en instance pour être officiellement adoptés, et par conséquent soumis à la critique.

Si mon honorable contradicteur se figure que je me suis « acharné » sur un recueil particulier, n'ayant rien à dire des autres, il se trompe. Il se trompe encore en me soupçonnant d'hostilité vis-à-vis des Bénédictins ; quelle pourrait en être la raison ?

Nous demandons une édition des chants liturgiques aussi simple, aussi pratique, aussi vraisemblable que possible. Que cette édition nous vienne de Solesmes ou de Ratisbonne, de Rome ou de Québec, qu'importe ?

Personne ne conteste le mérite des Bénédictins en ce qui concerne l'étude des chartes ; mais c'est de musique qu'il s'agit ici, c'est de l'*esprit* bien plus encore que de la *lettre* de ces mélodies greco-syriaques qui constituent l'un des anneaux de la chaîne sans fin du développement de notre art. La musique faite par

des musiciens doit être jugée par des musiciens. Et pour compléter ma pensée, pour qu'il ne subsiste aucun doute autour d'elle, je nommerai celui qui entre tous, avant tous, devrait être consulté, l'homme du siècle le plus compétent en l'espèce, l'auteur du plus beau livre sur le plain-chant, Gevaert.

Mon honorable contradicteur m'objecte que les artistes ne savent penser que de certaine façon.

— D'accord, mais les archivistes aussi. . . .

Il me fait remarquer que le plain-chant est une prière.

— Je le savais déjà.

Il me révèle que le *Te Deum* contient une partie supplicative,

— Je croyais l'avoir clairement indiqué dans mon article du *Correspondant* (10 juillet 1904).

Il m'apprend que joie et douleur peuvent parfois s'identifier dans une communauté d'expression :

— Peut-être. . . . Et il ajoute :

« C'est l'erreur capitale de M. Widor d'oublier que dans la liturgie le chant n'est que l'humble auxiliaire des paroles. »

— Halte-là ! Où et quand ai-je écrit un mot qui puisse me faire soupçonner de pareille énormité ? Existe-t-il aujourd'hui un musicien d'église, de théâtre, de concert, de salon, auquel puisse s'adresser ce reproche ? Au Conservatoire de Paris, comme d'ailleurs dans tous les conservatoires du monde, le jour de la réouverture des classes de composition, nous tenons à nos nouveaux élèves un discours dont voici le sens : « Vous allez désormais, Messieurs, vous trouver aux prises avec la parole ; vous aurez à mettre à son service toutes vos connaissances techniques afin de la traduire aussi fidèlement, aussi strictement que possible. Entre le poète et vous ce devra être un perpétuel corps à corps. Cette lutte de force et de précision entre le mot et la note a commencé longtemps avant Pindare ; vous la verrez se continuer avec Eschyle et Sophocle, avec saint Ambroise et saint Augustin, avec Glück et Wagner, l'étreinte devenant chaque jour plus étroite, car poésie et musique tendent de plus en plus à se confondre. . . »

Deux seules périodes de décadence dans notre histoire musicale, l'une au moment de l'infiltration des mélopées hébraïques dans nos chants d'église, l'autre au temps de Rossini. Alors, le mot n'est plus qu'un prétexte, ce ne sont plus que des vocalises de quarante, cinquante, soixante notes solfiées sur une pauvre syllabe ; le même dessin mélodique sert à traduire n'importe quelles paroles et les virtuoses qui se transmettent de mémoire ces vagues mélopées aussi fluides qu'un chant d'oiseau, les agrémentent chacun suivant sa fantaisie, aucun manuscrit, aucun document ne pouvant en conserver la version originale et témoigner de leurs détériorations successives.

Étant donnée la quantité d'amateurs qui s'occupent actuellement du chant grégorien et qui admirent tout de confiance, je supposais bien que mon article du *Correspondant* susciterait des étonnements et des colères ; mais à l'heure qu'il est, se désintéresser de la question me semblait une honte pour un musicien catholique, et se taire de peur des coups, une lâcheté.

Je m'attendais donc à beaucoup d'injures, Monsieur le Directeur. Eh bien, pas du tout ! Depuis juillet jusqu'à ce numéro d'octobre de la *Nouvelle-France*, je n'ai reçu que des lettres fort polies, signées de noms très autorisés, les unes approbatrices sans restriction, d'autres discutant certains points et très sérieusement documentées, d'autres enfin jugeant mes critiques trop discrètes.

« Le monde n'appartient pas encore aux sectaires, » me disait hier le comte de San-Martino, directeur de l'Académie Sainte-Cécile, à Rome, « le Saint-Père vient de me faire appeler, quoique connaissant mes relations avec le Quirinal, parce qu'il sait que j'ai créé un cours de chant grégorien dans notre Conservatoire. Pie X est un grand esprit, très élevé, très généreux, très libéral... il se plaint çà et là des idées qu'on lui prête, des propos que lui fait tenir telle ou telle coterie. Je n'ai cherché qu'une chose, explique-t-il, séparer l'église du théâtre et mettre un peu d'ordre dans le chant sacré. »

Et M. de San-Martino me contait la suite de cet entretien,

encore tout ému de l'exquise bonhomie, de la simplicité pleine de sens et d'humour de son auguste interlocuteur.

Nous nous inclinons d'autant plus respectueusement devant l'opinion du Saint-Père que nos idées n'ont jamais différé des siennes. Toute notre existence professionnelle se passe à différencier les moyens d'expression réservés à l'église ou spéciaux au théâtre. C'est l'auteur de *Don Juan* qui nous a donné le plus admirable modèle du style religieux contemporain ; c'est celui de *Samson et Dalila* que je citerai après lui. . . . Notre idéal s'inquiète peu des coteries, des coalitions, des syndicats d'intérêts. Parce qu'une œuvre est signée Pierre ou Paul, elle ne nous semble pas bonne ou mauvaise ; suivant qu'une édition provient de telle ou telle maison, nous ne la décrétons pas *a priori* correcte ou incorrecte.

Je suis l'un des premiers et des plus fidèles souscripteurs des publications bénédictines que je lis toujours avec admiration pour l'effort, quelquefois avec regret pour le résultat. Et ces regrets deviennent plus intenses à mesure que, la plupart des manuscrits ayant été publiés, c'est surtout d'interprétation qu'il s'agit. Car en somme, le chant grégorien est le produit d'une collaboration entre littérateurs et compositeurs, ces derniers de mérite au moins égal, la plupart du temps, à celui des premiers. Or, si les littérateurs sont brillamment représentés à Solesmes, moins bien les compositeurs, et de là vient le mal : les deux parties ne sont point également défendues. Pour faire une œuvre durable, pour ne pas s'exposer à la nécessité de tout reprendre dans dix ans, il faut équilibrer les valeurs et, comme jadis, mettre loyalement aux prises chartistes et musiciens.

CH.-M. WIDOR.

P. S. — Je compte, Monsieur le Directeur, sur votre courtoisie pour que cette lettre paraisse dans votre prochain numéro, les théories què me prête si gratuitement votre collaborateur ne pouvant rester à ma charge.

## LA VIE ET LES ŒUVRES DE BALLANCHE <sup>1</sup>

---

Nous sommes bien en retard pour signaler à nos lecteurs l'étude très solide que M. Huit vient de consacrer à Ballanche. Le distingué professeur honoraire de l'Institut catholique de Paris a voulu remettre en pleine lumière une figure et une œuvre vers lesquelles revient l'attention des studieux.

Ballanche (1776-1847) est une des gloires dont s'honore Lyon ; mais la France tout entière le réclame pour l'un des philosophes chrétiens qui ont le plus diligemment essayé, sous l'Empire et sous la Restauration, de définir les lois qui doivent régir la vie politique et la vie sociale. *L'Essai sur les Institutions sociales, Le vieillard et le jeune homme, La palingénésie sociale* avec les travaux qui en sont le développement ; *Orphée, La Formule générale de l'histoire de tous les peuples, La Ville des expiations*, sont les ouvrages où s'est le mieux appliqué et révélé l'esprit philosophique, profond et quelquefois peu saisissable, qu'était Ballanche.

Ballanche a assez bien vu quelles conditions nouvelles seraient bientôt faites à nos sociétés, et qu'après la Révolution commençait « une ère d'indépendance et d'énergie de la pensée humaine. » Il aurait voulu pour sa part régler cette indépendance et orienter cette énergie. Dans un monde où « les hommes et les choses sont continuellement passés au scrutin », il faut que tous les citoyens aient une conscience nette de leur devoir. Et si la pensée de Ballanche était trop élevée et parfois trop fuyante pour qu'elle fût bien saisie par le peuple, ceux qui étudient et qui dirigent l'opinion la pouvaient considérer avec profit.

Ni conservateur chagrin, ni utopiste, Ballanche estime que les révolutions sont fatales dans la société. Dieu a mis en elle quelque

---

1 — C. Huit, lauréat de l'Académie des sciences morales, professeur honoraire de l'Institut Catholique de Paris, chez Emmanuel Vitte, Paris et Lyon, 1904.

chose d'inexorable qui ressemble à la fatalité des poètes tragiques. . . La nature morale se nourrit de destruction et de mort aussi bien que la nature physique. « Le grain de blé qui pourrit dans la terre » avant de produire de fécondes moissons est un emblème universel.

Il a prévu quelques excès de ces révolutions, et par exemple celle qui s'accomplit en France et s'accroît tous les jours, la séparation de la religion et de la société. S'il paraît quelquefois prêcher lui-même cette séparation, il ne faut pas isoler ces idées de quelques autres qui les complètent et les corrigent, et qui laissent clairement entendre que si la société continue à subsister, quoique dépourvue de tout fondement religieux officiel, c'est que « l'organisation sociale est fortement imprégnée de christianisme, n'est en quelque sorte qu'une conséquence du christianisme ».

Initiateur dans le domaine des études sociales, Ballanche fut aussi l'un des premiers à entrer dans ces états d'âme et de conscience qu'on a appelés « le romantisme. » On se demande si ce n'est pas lui qui a fourni à Chateaubriand le titre de son livre sur le *Génie du christianisme* ; il en avait trouvé et indiqué la formule dans l'ouvrage qu'il publiait en 1801 : *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*. Si imparfait que soit ce premier livre, il est plein d'aperçus intéressants et d'expressions qui enchantent l'oreille, et M. Emile Faguet en a pu dire : « Chateaubriand et Lamartine sont là en germe. » Plus tard Ballanche nous fera voir dans *Le vieillard et le jeune homme*, une image assez fidèle de René, un jeune homme comme lui, triste, rêveur et isolé.

M. Huit a exposé avec clarté les idées, analysé avec soin les livres de Ballanche, et nous ne pouvons que recommander son étude à tous ceux qui aiment les ouvrages sérieux et bien faits.

CAMILLE ROY, p<sup>tr</sup>e.

## PAGES ROMAINES

---

ROME ET L'IMMACULÉE CONCEPTION, 1854 ET 1904.

Rome dont tous les jours sont fêtes, tant ses éphémérides évoquent de nombreux et puissants souvenirs, Rome a regretté que les journées fussent si courtes, en voyant la piété de ses fidèles et de ses pèlerins lui demander de multiplier les heures pour fêter Marie.

Du 16 au 27 novembre, en vingt-six églises diverses, des retraites, des missions ont été données pour préparer le peuple à fêter la Vierge. Le 26 novembre, dans la vaste nef de Saint-Jean de Latran, un service funèbre pour le repos des âmes de Pie IX qui proclama le dogme de l'Immaculée, de Léon XIII qui en prépara le premier cinquantenaire, et de celles qui vécurent dans la dévotion envers ce grand privilège de Marie, réunissait une foule innombrable, s'unissant ainsi par la prière à la prière de ceux qui ne sont plus. Le lendemain, dimanche, 27 novembre, s'inaugurait l'exposition internationale mariale, au palais de Saint-Jean de Latran. Le mercredi, 30, dans l'église des Saints-Apôtres, se tenait la première séance du congrès marial dont les assemblées se continuaient les 1, 2, 3 décembre pour se clôturer le 4 du même mois. Aux mêmes dates, aux premier, deux et trois décembre, un triduum solennel se faisait à Saint-Jean de Latran; dans les journées du 4, 5 et 6 décembre, il se répétait dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, sous la présidence de l'Eminentissime Vincent Vanutelli, archiprêtre de la basilique, assisté de ses collègues les cardinaux Vivès, Ferrata et Rampolla. Le mercredi, 7 décembre, le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, voyait les ciboires impuissants à donner à une foule innombrable les saintes hosties que sa piété demandait. En d'autres églises, à Saint-Louis des Français, au Gesù, à Saint-Sylvestre *in capite*, à Saint-Antoine des Portugais, aux Saints-Apôtres, à Saint-Laurent *in Damaso*, les orateurs se succédaient pour redire dans toutes les langues du monde les louanges de la Vierge. Le 10 décembre, plus de sept mille personnes assistaient dans l'église de la Minerve à la cantate de l'Immaculée, spécialement composée pour la circonstance par M<sup>e</sup> Perosi. Le 15, jour de l'octave de la fête, un *Te Deum* solennel exprimait la gratitude de tous dans la vaste basilique de Saint-Pierre dont la façade et le portique s'illuminaient une dernière fois, le soir, de mille feux.

En 1854, la fête de la promulgation du dogme tombait un vendredi, Pie IX en supprima l'abstinence et le jeûne de l'Avent, tandis que la veille avait été désignée comme un jour de grande pénitence pour tous. Tous les historiens de l'époque parlent de ces pluies diluviennes qui assombrirent le ciel pendant ces solennités et du merveilleux rayon du soleil qui illumina soudainement la figure de Pie IX, au moment où, d'une voix aussi émue que son cœur, il promulgua le décret dogmatique relatif au grand privilège de Marie.

La grande cérémonie pontificale commencée à huit heures et demie ne se termina qu'à une heure après-midi. Cinquante-trois cardinaux, quarante-trois archevêques, quatre-vingt-dix-huit évêques, venus de tous les coins du monde y assistaient, et leur cortège pénétra dans la basilique Saint-Pierre au chant des litanies des saints. Pie IX ayant déclaré que tous les membres de l'épiscopat qui l'entouraient auraient désormais le titre de prélats assistant au trône, les douze plus anciens archevêques remplirent immédiatement leurs fonctions auprès de Sa Sainteté, près de laquelle le cardinal Mattei, sous-doyen du Sacré Collège, faisait l'office de prêtre assistant, le cardinal Antonelli, celui de diacre, et M<sup>sr</sup> Serafini, auditeur de Rote, celui de sous-diacre.

Après le chant de l'évangile, l'éminentissime Macchi, doyen du Sacré Collège, assisté des doyens, des archevêques et évêques présents, d'un archevêque du rite grec, d'un autre archevêque du rite arménien, fut se prosterner devant le trône pontifical, sollicitant en langue latine, du magistère souverain, la proclamation d'un dogme depuis longtemps professé par tous les cœurs. Puis ce fut l'hymne *Veni Creator* chantée par tout le sacerdoce et le peuple, et quand le ciel eut été invité de venir grandir par sa joie la joie de la terre, Pie IX lut lui-même le célèbre décret, arrosant de ses larmes chacun des mots que ses lèvres prononçaient et que le monde écoutait dans le profond silence d'un bonheur qu'il ne pouvait exprimer.

La lecture achevée, le cardinal doyen, retourné près du Pape, lui exprima la gratitude de l'Eglise, la reconnaissance de ces siècles disparus qui dans l'impatience de leur amour, depuis le vénérable Bède, avaient fêté la première heure de l'existence de la Vierge ; le promoteur de la foi M<sup>sr</sup> Frattini, en qualité d'avocat consistorial, demanda à Pie IX de donner ordre aux protonotaires apostoliques de dresser le procès-verbal de la promulgation, et sur l'intervention de Sa Sainteté, le doyen des protonotaires assura qu'il en serait fait ainsi.

Au dehors, fier d'unir sa voix puissante à celles de toutes les cloches de la ville, le canon du château Saint-Ange tonnait de minute en minute ; dans les rues, ceux qui n'avaient pu se rendre à Saint-Pierre, groupés devant ces vieilles images de la Vierge qui ornent les coins des rues, les façades des palais, chantaient, acclamaient Marie.

Au dedans, en des tribunes spéciales, Son Altesse royale la princesse de Saxe, l'état-major français de l'armée d'occupation, l'ordre souverain de Malte, le corps diplomatique, les secrétaires, les consultants de la congrégation extraordinaire de l'Immaculée Conception, le patriciat romain. Dans les immenses nefs, surprises de se trouver étroites, un peuple enthousiaste qui les remplissait, un peuple formé de tous les peuples et cependant ne parlant qu'une langue, celle de la gratitude, quand uni à son pontife et père, il chanta à plein cœur l'hymne ambrosienne. Puis, ce fut le couronnement de la Vierge qui domine l'autel du chœur des chanoines. Porté sur la *sedia*,

la tête coiffée de la tiare, Pie IX entouré de sa cour et des chanoines de Saint-Pierre, s'achemina vers la chapelle du chapitre, à l'entrée de laquelle M<sup>sr</sup> Salvatore Vitelleschi, grand camerlingue, lui présenta reposant encore dans son étui ouvert la splendide couronne destinée au front de la Vierge. Toute d'or, ornée de 128 pierres précieuses offertes par le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, elle portait en deux lignes l'inscription suivante que l'on peut lire encore : *Mariæ. Sine. Labe. Originali. Conceptæ. Oblatam. A. Vatic. Capitulo. Coronam. Pius. IX. P. M. Imposuit. An. MDCCCLIV. — IV. Idus Decembr. Quo. Die. Singulare. Illud. Privilegium. Jam. A. Sixto. IV. Probatum. Solemni. Dogmatico. Decreto. Firmavit.*

Après avoir déposé la tiare, Pie IX bénit solennellement le diadème par la récitation du *Sub tuum præsidium*, de l'*Adjutorium nostrum*, du *Domine vobiscum*, et de l'oraison *Omnipotens sempiterne Deus*, puis reprenant la tiare et porté sur la *sedes gestatoria*, il pénétra dans la chapelle, en entonnant le *Regina cæli, lætare* que les chœurs pontificaux chantèrent après lui en merveilleuse harmonie. Pendant ce temps, la tiare échangée contre la mitre précieuse, Pie IX gravit lentement les degrés de l'estrade élevée devant le tableau du couronnement ; là, tête nue, il déposa sur le front de la Vierge le riche diadème, tandis que ses lèvres récitaient la formule rituelle : *Sicut per manus nostras*, etc., et que le chœur chantait toujours le *Regina cæli, lætare*. La tiare couronnant de nouveau son front, le Pontife quitta la chapelle du chapitre, parcourut dans le rayonnement de sa joie la grande nef de la basilique et regagna ses appartements privés.

Telle fut la journée du 8 décembre, en 1854. En 1904, elle a été non moins belle. Un autre pontife du nom de Pie la présidait. Trente-quatre cardinaux, plus de deux cents archevêques ou évêques l'entouraient, une foule innombrable venue de tous les coins du monde joignait sa prière à ses prières pour implorer Marie. Les grandes familles souveraines s'étaient unies à cette grande vénération du monde entier. Son Altesse royale la comtesse Mathilde de Trani, née duchesse de Bavière, la princesse Aldegonde, comtesse de Bardi, le prince Louis-Philippe-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, la princesse son épouse, l'archiduchesse Elisabeth-Amélie d'Autriche et son époux le prince Louis de Liechtenstein, la princesse Henriette de Liechtenstein et ses enfants, le prince Charles et la princesse Thérèse, les princesses Marie-Immaculée, Marie-Christine, Marie-Pie, Marie-Joséphine, filles de Son Altesse royale le comte de Caserte, accompagnées par le prince Diego Pignatelli et son épouse, occupaient une tribune spéciale non loin du trône de Pie X, offrant l'hommage des vieilles noblesses de la terre à la grande Reine du ciel.

Entré dans la basilique de Saint-Pierre dans tout l'éclat de la majesté pontificale et au chant du *Tota pulchra es*, Pie X fut s'agenouiller dans la chapelle du

chapitre, en face de l'image couronnée par son prédécesseur, et dont il inaugurerait lui-même une nouvelle couronne en diamants offerte spontanément par la piété de l'univers. Formée par un grand cercle en or de 0,80 centimètres de diamètre et de deux mètres et 0,70 centimètres de circonférence, elle est composée de douze étoiles en brillants de 0,12 centimètres de diamètre chacune et d'une valeur totale de cent cinquante mille francs. Au moment où Pie X se prosterna, le voile qui, depuis quelques jours, cachait l'image vénérée aux regards des fidèles, tomba tout-à-coup ; dans la main du pontife l'encensoir s'éleva vers la Vierge, et dans l'élan d'une piété qui ne pouvait plus prier à voix basse les cris de « Vive Marie ! » éclatèrent de toutes parts.

Pendant les rites sacrés, la chapelle sixtine exécuta la messe de Gabrielli, maître de chapelle à Saint-Marc de Venise, mort en 1515 : le *Credo* fut pris à la messe du pape Marcel de Palestrina et le *Benedictus* aux œuvres plus modernes de maître Perosi.

Au fond de l'abside, au dessus du trône papal, 1300 lampes électriques formaient les immenses rayons de la gloire de l'Immaculée dont l'image dominait tout.

Commencée à 9 heures, la cérémonie s'achevait à midi trois quarts.

Au dehors, comme en 1854, le ciel était gris ; il avait donné tout son bleu pour vêtir la Vierge et tous les rayons de son soleil pour la couronner. Le soir, le firmament resta sombre, et Rome illuminée de mille feux semblait lui avoir pris toutes ses étoiles pour en orner les portiques de ses églises, de ses palais et la colonne commémorative de la proclamation du dogme, sur la place d'Espagne.

En 1854, les fêtes eurent leur prologue dans les savantes discussions auxquelles prit part l'épiscopat du monde consulté par Pie IX.

En 1904, elles ont été précédées par les réunions du sixième congrès marial international. L'inauguration s'en fit dans cette même église des Saints-Apôtres, où se tint, en 1854, l'académie polyglotte en l'honneur de l'Immaculée. Le cardinal Vincent Vautelli y prononça, en langue latine, un remarquable discours d'ouverture, en présence de onze membres du Sacré-Collège, d'une quantité d'évêques et de prélats, de diplomates, de religieux et de fidèles. Trois grandes sections se partageaient les travaux du congrès : celle du culte, sous la direction du révérent Père Jansens, bénédictin ; celle de la presse mariale, sous la direction du révérent Père Pie de Langogne, capucin, consultant de la plupart des congrégations romaines ; celle des associations sous le patronage de la Vierge, présidée, en ce qui regarde les hommes, par le révérent Père Cormier, général des Dominicains, en ce qui concerne les femmes, par le révérent Père Vital, barnabite. Jamais congrès ne réunit hommes de plus vaste doctrine, de plus hautes dignités, de plus profondes vertus ; jamais délibérations ne furent plus sérieuses et vœux

émis plus intelligemment préparés. Chaque matin, de 9 heures à midi, les assemblées générales se tenaient dans l'église des Saints-Apôtres : on y louait la Vierge en toutes les langues. A l'université de l'Apollinaire, au siège du cercle de l'Immaculée-Conception, avaient lieu les seances publiques des sections de 2 à 5 heures du soir. Elles étaient immédiatement suivies des réunions des présidents qui se prolongeaient jusqu'à 8 heures sans que personne réclamât un moment de repos.

Dans la clôture de ce congrès qui l'emporte sur ceux de Livourne, de Florence, de Turin, de Lyon, de Fribourg, qui l'ont précédé, après la lecture publique de tous les vœux émis par les sections, le cardinal Vivès, en présence de 8 cardinaux, de plus de 120 évêques, y prononça un discours en langue latine, traduisant la joie que causait à l'Eglise l'émulation des congressistes dans leurs travaux à la gloire de Marie, et empruntant à la langue des plus doctes pères de l'Eglise leurs enthousiastes expressions.

Ces lignes ne disent rien de ce qu'elles racontent dans la concision d'un procès-verbal. Les actes du cœur se chantent, et le mois de l'Immaculée à Rome a été le grand acte du cœur de l'Eglise.

DON PAOLO-AGOSTO.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

LE MONT THABOR ; *notices historiques et descriptives*, par le R. P. Barnabé, d'Alsace, O. F. M., missionnaire apostolique ; in-8 de 176 pages ; Paris, J. Mersch, imp., 1900.

Le R. P. Barnabé, des Frères Mineurs, est sans contredit un palestinologue distingué. Sa monographie du Thabor, parsemée de descriptions détaillées et de citations érudites, présente en même temps au lecteur une thèse bien conforme à l'antique tradition et au sentiment chrétien : c'est que, malgré les objections de quelques savants, il faut reconnaître au mont Thabor la gloire d'avoir été le théâtre de la transfiguration du Sauveur.

L'ouvrage se divise en quatre parties.

Dans la première, l'auteur retrace l'histoire primitive du Thabor et nous le montre comme la montagne prédestinée où déjà les prophètes semblent entrevoir l'éclat qui rayonnera plus tard de sa cime bénie.

La seconde partie est le point central de l'œuvre. Quoique les évangélistes, en parlant du mystère de la transfiguration, ne mentionnent pas nommément le lieu où s'opéra ce prodige, cependant une tradition très ancienne et qui se réclame des plus solides autorités, en particulier d'Origène, de saint Cyrille, de saint Jérôme, etc., affirme que Notre-Seigneur se transfigura sur le Thabor. C'est cette tradition que le R. P. Barnabé défend contre certains écrivains modernes, lesquels ont émis des doutes sur l'authenticité de l'antique croyance et la regardent même (avec M<sup>sr</sup> le Camus) comme dénuée de

fondement. L'auteur passe en revue, une à une, toutes les objections de ses adversaires et y oppose une réponse qui nous semble victorieuse.

Vient la troisième partie où d'un style rapide sont racontés les vicissitudes de la montagne sainte, honorée des largesses de l'impératrice sainte Hélène, visitée par les plus illustres pèlerins, entre autres, saint Louis, roi de France, puis ravagée par de sanglantes batailles entre musulmans et chrétiens. Confié successivement à la garde de divers instituts religieux, ce pieux sanctuaire est aujourd'hui entre les mains des Frères mineurs qui y possèdent un couvent pour eux-mêmes et un hospice pour les pèlerins.

L'ouvrage se termine par de belles descriptions topographiques, des détails intéressants sur les ruines qui couvrent le sommet du Thabor, et par une poésie de saint Jean Damascène sur la transfiguration de Notre-Seigneur.

N'est-ce pas là, en vérité, un sujet bien fait pour tenter la verve poétique du génie chrétien ?

Par sa forme et son site, écrit le père Barnabé, (p. 125), cette montagne revêt un cachet de grandeur, de poésie, de sublimité qui impressionne vivement quiconque se trouve en face d'elle. A celui-ci, le Thabor apparaît comme un autel sublime que le Créateur s'est érigé à lui-même. A celui-là, il se présente comme un être mystérieux auquel le Seigneur a confié quelque noble mission. Pour un autre, il a été prédestiné à servir de théâtre à une future glorification. Tous exaltent sa merveilleuse beauté.

Souhaitons que la gloire biblique, dont la tradition entoure comme d'une auréole cette montagne privilégiée, ne lui soit jamais sérieusement contestée.

L.-A. P.

LA BONNE SAINTE, ou l'histoire de la dévotion à sainte Anne, par le Père Paul-Victor Charland, des frères prêcheurs ; 224 pages, in-12, avec gravures. Mercier & Cie, éditeurs, Lévis.

Ce livre, abrégé du grand travail du même auteur *Madame Sainte Anno*, a déjà eu aux Etats-Unis une édition anglaise tirée à 4,000 exemplaires qui a été tôt épuisée. La dévotion de nos compatriotes envers la *Bonne Sainte* réserve, sans doute, le même sort à l'édition française.

La division de l'œuvre est la même que dans les éditions précédentes. Après la légende de la vie de sainte Anne, empruntée aux seules sources recommandables, l'auteur traite, dans une première partie, du culte de la thaumaturge jusqu'au douzième siècle, puis, dans une seconde partie, de ce même culte depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours.

En archéologue consciencieux et érudit, mais avec la ferveur d'un pèlerin reconnaissant, il parcourt l'univers à la recherche des sanctuaires de la grande patronne des Canadiens-français, s'attardant de préférence aux endroits les plus illustrés par les merveilles de sa puissante intercession, ou plus spécialement consacrés par la piété de nos ancêtres et les traditions de notre histoire.

Ceux qui veulent, à la suite du pieux auteur, aller saluer la bonne sainte Anne dans ses sanctuaires de prédilection, auraient tout avantage à se munir, avant leur départ, pour ce pèlerinage fictif ou réel, du guide du Père Charland.

L. L.